

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 44 (1984)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Administration

Organes

Assemblée générale

Le 3 mai s'est déroulée au Landhaus de Soleure la 44e assemblée générale. 131 membres, 115 invités et 20 représentants de la presse y ont assisté. L'assemblée a approuvé le rapport du directeur avec les directives pour la propagande et a accepté à l'unanimité le rapport annuel, les comptes et le bilan 1983.

Comité

Le Comité a siégé le 29 mars au Rathaus de Winterthour et le 23 octobre à la maison Supersaxo à Sion. Outre les affaires statutaires, approbation du budget ainsi que du programme d'action et de propagande, le Comité s'est occupé en particulier de problèmes actuels du tourisme.

Le 24 janvier, M. Louis Joye est décédé dans sa 65e année; il était vice-président de l'Association suisse des cheminots et faisait partie du Comité depuis 1981. Il a fallu également prendre congé pour raison d'âge de M. Raymond Jaussi, ancien président de l'Association suisse des stations climatiques, qui avait exercé son mandat au sein du Comité durant 20 ans. Par suite de son élection au poste de président de la Direction générale des CFF et des tâches supplémentaires s'y rapportant, M. Werner Latscha a également quitté son siège qu'il occupait depuis 1981. Pour le remplacer, le Conseil fédéral a désigné M. Benedikt Weibel, secrétaire général des CFF.

Bureau

Le Bureau s'est réuni six fois au total. Outre les affaires statutaires, il s'est occupé entre autres de la conclusion du contrat entre la Direction générale des douanes et l'ONST sur la vente des vignettes autoroutières par les agences ONST. Il a également mis au point un accord avec la Commission touristique de la Principauté du Liechtenstein sur la collaboration dans le domaine de la promotion touristique nationale. Cet accord a été signé le 14 novembre à Zurich. Lors de sa dernière séance en décembre, le Bureau a accepté la mise sur pied et le développement d'un système électronique de traitement des données (système NCR) au siège et dans certaines agences.

En raison du changement d'autorité de surveillance de l'ONST qui a passé du Département fédéral des transports et de l'énergie à celui de l'économie publique, il y a eu également un changement au Bureau: M. Fritz Bürki, directeur de l'Office fédéral des transports, qui avait fait partie de cet organe durant trois ans a été remplacé par M. Klaus Hug, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Membres

A fin 1984, l'ONST comptait 408 membres contre 411 en 1983. Huit membres se sont retirés, dont quatre ont passé dans la catégorie des contribuants volontaires. Les nouveaux membres sont: Grafino AG, Berne; E. Löpfe Benz AG, Rorschach; Stampa Romantscha Condrau SA, Disentis; Neue

Druckerei Speck AG, Zoug; Commune de Loèche-les-Bains.

C'est avec joie que nous pouvons constater que l'augmentation inévitable des cotisations à l'ONST au début de l'année n'a eu que peu d'effets négatifs sur le nombre de membres. Les cotisations ont même été augmentées volontairement par toute une série de membres. Un cordial merci à tous les membres et contributeurs volontaires pour leur fidélité à l'égard de l'ONST.

Personnel

Effectif

	Fin 1983	Fin 1984
Siège (relève y comprise)	60	64
Agences	<u>193½</u>	<u>193</u>
	<u>253½</u>	<u>257</u>

Repartition du personnel		Fin 1983	Fin 1984
RST	Zurich	38	40
	Agences	92	87
Employés suisses selon CO	Zurich	22	24
	Agences	36	42½
Employés étrangers aux conditions locales		<u>65½</u>	<u>63½</u>
		<u>253½</u>	<u>257</u>

Formation

Deux voyages d'étude ont été organisés pour 50 employés des agences et du siège dans la région du Léman et celle de Fribourg, Neuchâtel, Jura et

Jura bernois; un séminaire suisse a eu lieu pour visiter les villes de Zurich, Berne et Bâle. Ensuite, des cours d'introduction de plusieurs jours se sont déroulés au siège pour les nouveaux collaborateurs.

En janvier, 20 cadres du siège et 20 des agences ont fréquenté des séminaires de base d'une semaine sur le thème «Formation des chefs» à Rheinfelden et Lostorf. En novembre, la deuxième phase du programme a commencé à Weggis par un séminaire de perfectionnement d'une semaine pour le premier groupe de 20 cadres. 10 employé(e)s des sections de promotion des ventes des agences ont participé en avril à un cours d'une semaine en Suisse.

Mutations

Comme nouveau délégué de Swissair à Johannesburg, qui prend également en mains les intérêts de l'ONST, M. Emil Alder a été nommé en remplacement de M. Kurt Röthlisberger.

Organisation et informatique

Concept informatique

En janvier, nous avons envoyé à 13 fournisseurs d'ordinateurs représentés dans le monde entier le cahier des charges établi par un groupe de travail. Par la suite, les offres de quatre entreprises ont été retenues pour évaluation approfondie. Après un bilan détaillé des tests, nous nous sommes décidés pour NCR. Le siège et diverses agences seront ainsi équipés par étape d'ordinateurs NCR au courant de 1985.

